



LE DIRECT

🏠 > ACTUALITÉS > SOCIÉTÉ > TRANSPORTS

RALENTISSEURS ILLÉGAUX: ELISABETH BORNE, CHRISTOPHE BÉCHU ET CLÉMENT BEAUNE MIS EN DEMEURE

Laurent Picat avec Alexandra Sirgant Le 08/07/2022 à 7:11



INFO RMC. Le ministre de la Transition écologique Christophe Béchu et le ministre délégué aux Transports Clément Beaune ont été mis en demeure par trois associations de conducteurs, qui demandent que les ralentisseurs illégaux sur la route soient rendus conformes. La Première ministre Elisabeth Borne avait déjà été mise en demeure le 28 juin.

Publicité

Deux ministres mis en demeure à cause des ralentisseurs illégaux sur la route. Christophe Béchu, nouveau ministre de la Transition écologique, et Clément Beaune, ministre délégué chargé des Transports, ont été mis en demeure par trois associations d'automobilistes ce jeudi (Ligue de défense des conducteurs, Pour une mobilité sereine et

Menu



l'Etat ont déjà été mis en demeure pour ces raisons le 28 juin. La cheffe du gouvernement et ses deux ministres ont deux mois réglementaires pour agir, sans quoi des plaintes pénales seront déposées à leur encontre par les associations.

"Nous avons constaté depuis des années que l'écrasante majorité des ralentisseurs de France sont non-conformes et rien ne bouge, déplore Thierry Modolo-Dominati, président de l'association Pour une mobilité sereine et durable, dans 'Apolline Matin' ce vendredi sur **RMC** et RMC Story. En plus, nous avons droit à des prises de décision totalement ubuesques de certains magistrats. Je vous mets au défi de trouver un ralentisseur qui soit conforme à la réglementation. La première chose qui les rend illégaux, c'est tout simplement l'endroit où ils sont posés. S'il y a plus de 3.000 véhicules par jour, c'est interdit. Et s'il est présent sur une voie de bus, c'est interdit. Pourtant, on en a partout. Il y a 450.000 ralentisseurs, il n'y en a pas un seul qui est conforme."

Publicité

"L'Etat a laissé faire, personne ne contrôle plus rien, ajoute Thierry Modolo-Dominati. On laisse les élus faire ce qu'ils veulent, dans leur coin. Devant de telles pratiques, qui deviennent courantes et banales, et comme l'Etat ferme totalement les yeux, nous avons décidé de mettre en demeure l'Etat, en tant que personne morale, mais aussi Mme la Première ministre, M. Beaune, le ministre des Transports, et son ministre de tutelle, M. Béchu, pour qu'enfin ils demandent l'application des textes."

UNE ÉTUDE MONTRE DE NOMBREUX IMPACTS

En France, le ralentisseur le plus élevé est situé à Longueil-Sainte-Marie (Oise), avec 70 cm de hauteur. Une plainte a récemment été déposée dans le Var pour dénoncer la présence de quelque 3.500 ralentisseurs illégaux. Une étude mesurant les impacts des ralentisseurs illégaux a été publiée par les trois associations à l'origine des mises en demeure.

Courrier picard 
@CourierPicard · [Suivre](#) 

#Oise Le «plus grand dos d'âne de France» est à Longueil-Sainte-Marie [courrier-picard.fr/id289009/artic...](https://www.courrier-picard.fr/id289009/artic...)

11:01 AM · 19 mars 2022 

 27  Répondre  Partager

[Lire 11 réponses](#)

Surconsommation, pollution, inconfort et bruit.... Ce sont les nuisances soulignées par cette étude. Pour arriver à ces conclusions, la Ligue de défense des conducteurs a fait construire un ralentisseur aux dimensions légales et un autre beaucoup plus élevé. Après des essais avec divers modèles de voitures, plusieurs différences ressortent. Le

ralentisseur qui n'est pas aux normes. Dès 18 km/h, le bruit du véhicule est multiplié par 8. Enfin, à la même vitesse, rouler au-dessus d'un ralentisseur trop élevé peut représenter un choc violent pour les passagers à bord, pouvant même aller jusqu'à des accidents corporels à l'issue parfois tragique.

DOSSIER : SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Laurent Picat avec Alexandra Sirgant

A LIRE AUSSI



Comment rapidement refroidir une pièce (c'est génial)

Sponsorisé par FreshClim



 Menu

